Tu vas certes te rendre chez des gens du Livre, lorsque tu arriveras auprès d'eux, invite-les à attester qu’il n’est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, et que Mouḥammad est le Messager d'Allah

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : Le Messager d’Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit à Mou'âdh ibn Jabal (qu'Allah l'agrée), lorsqu'il l'a envoyé au Yémen : « Tu vas certes te rendre chez des gens du Livre, lorsque tu arriveras auprès d'eux, invite-les à attester qu’il n’est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, et que Mouḥammad est le Messager d'Allah ; s’ils t'obéissent en cela, informe les qu’Allah leur a rendu obligatoire d'accomplir cinq prières, chaque jour et nuit ; s’ils t'obéissent en cela, informe les qu’Allah leur a rendu obligatoire une aumône prise de leurs riches et redistribuée à leurs pauvres ; s’ils t'obéissent en cela, garde toi de prendre leurs biens les plus précieux ; et redoute l’invocation de l’opprimé, car il n’y a pas de voile entre elle et Allah.

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Lorsque le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) envoya Mou'âdh ibn Jabal (qu'Allah l'agrée) au Yémen afin qu'il invite les gens à Allah et leur enseigne [l'Islam], il lui a expliqué qu'il allait être confronté à des chrétiens, afin qu'il soit prêt vis-à-vis d'eux, puis qu'il devrait commencer [sa prédication] par le plus important, Il doit avant tout les inviter à réformer leur croyance ; ceci, par le fait qu'ils attestent qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et que Mouḥammad est le Messager d'Allah, car c'est par cette attestation qu'ils entrent dans l'Islam. Une fois qu'ils ont accepté cela, il leur ordonne d'accomplir la prière car c'est la plus grande des obligations après le monothéisme. puis une fois qu'ils ont accompli la prière, il ordonne à leurs riches de s'acquitter d'un impôt légal purificateur de leurs biens en faveur de leurs pauvres. Ensuite, il l'a mis en garde contre le fait de prendre le meilleur de leurs biens, car l'obligation est le juste milieu. Enfin, il lui a recommandé de s'éloigner de l'injustice afin qu'un opprimé n'invoque pas contre lui ; en effet, son invocation est exaucée.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3390